

> Où se faire vacciner?

- ➔ Dans les centres de vaccination de Wallonie ;
- ➔ via les médecins généralistes ;
- ➔ via les **infirmiers.ères**, sur prescription médicale ;
- ➔ dans les pharmacies participantes .

Retrouvez les horaires et toutes les infos sur jemevaccine.be ou au 071/31.34.93 .

Notez bien!

Pour les **moins de 16 ans**, une autorisation parentale est nécessaire.

Retrouvez votre certificat de vaccination COVID Safe Ticket via:

- ✓ l'application gratuite CovidSafe.be ;
- ✓ sur les sites reseausantewallon.be , myhealthviewer.be ou masante.be .

Besoin de le recevoir en papier ou de notifier un problème de données ?

Rendez-vous sur le formulaire:

requete-vaccination.aviq.be

Plus d'infos sur la vaccination



jemevaccine.be



covid.aviq.be

Numéro de dépôt légal D/2022/7646/25

Continuez à respecter les règles sanitaires

Lorsque vous êtes vacciné, la probabilité d'attraper le COVID-19 diminue mais est toujours présente.

- ✓ Lavez et désinfectez vos mains régulièrement.
- ✓ Favorisez les activités extérieures .
- ✓ Portez un masque dans les endroits où c'est obligatoire ou en cas de symptôme.
- ✓ Soyez prudents avec les personnes à risque telles que les femmes enceintes, les enfants en bas âge, les personnes âgées, les personnes souffrant d'une maladie chronique...



Plus d'informations sur les bons gestes à adopter
www.respirer.be

COVID-19 Je me vaccine!

Éd. responsable : F. Lannoy | Rue de la Rivelaire 21, 6061 Charleroi

> Les vaccins contre le COVID-19 sont-ils sûrs ?

La sécurité est une des conditions à l'autorisation de mise sur le marché d'un vaccin; les vaccins contre le COVID-19 répondent aux mêmes exigences de qualité que tout autre vaccin .

Les experts de l'Agence européenne des médicaments (EMA) et de l'Agence fédérale des médicaments et produits de santé (AFMPS) examinent rigoureusement toutes les données relatives aux vaccins contre le COVID-19.



Pour plus d'informations sur les vaccins contre le COVID-19, consultez www.covid.aviq.be ainsi que le site de l'Agence fédérale des médicaments et produits de santé www.afmps.be

> Les vaccins contre le COVID-19 sont-ils efficaces ?

Plusieurs études soulignent l'efficacité des vaccins contre le COVID-19, peu importe le vaccin. Cette efficacité se marque comme suit : diminution du nombre de contaminations, de la sévérité de la maladie, du risque d'hospitalisation et de la mortalité liée au coronavirus.



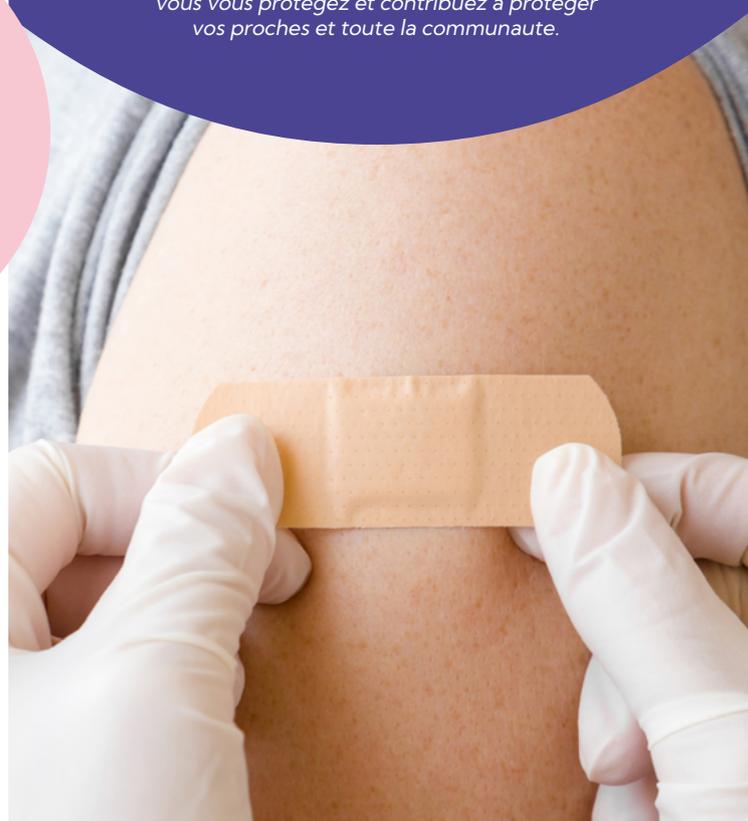
Je me vaccine

La vaccination est un acte volontaire et gratuit. La décision de vous vacciner constitue un geste fort en termes de santé publique .

Grâce à la vaccination, votre corps commence déjà à fabriquer des anticorps qui vous protègent contre la maladie au contact du virus. De plus, vous êtes moins longtemps contagieux.

Après un certain temps, la quantité d'anticorps diminue, ce qui réduit votre protection. Un vaccin de rappel est alors nécessaire. Les personnes souffrant de troubles immunitaires peuvent avoir besoin d'une dose supplémentaire. Les femmes enceintes font partie des personnes à vacciner en priorité. Par ailleurs, l'allaitement maternel ne nécessite pas de reporter la vaccination.

Merci de vous faire vacciner. De cette manière, vous vous protégez et contribuez à protéger vos proches et toute la communauté.



> Les effets secondaires

Les effets indésirables immédiats sont bénins et classiques (fièvre, nausées, maux de tête, fatigue, douleurs musculaires et articulaires, gonflement au niveau du point de ponction, des ganglions du cou ou de l'aisselle) et ils disparaissent après quelques jours .

Vous pouvez prendre du paracétamol. Discutez-en avec votre médecin/ pharmacien.



> Le risque de réaction allergique est minime

Comme pour tous les médicaments, le risque de choc allergique existe mais est extrêmement rare. C'est pourquoi nous vous conseillons de rester assis pendant 15 minutes (30 en cas d'antécédents allergiques sérieux) après l'injection afin que nous puissions vous assister si besoin.

Si vous présentez une réaction telle qu'une éruption rouge ou des démangeaisons sur tout le corps ou toute autre réaction, veuillez à contacter immédiatement votre médecin.

Bon à savoir !

L'AFMPS publie chaque semaine un aperçu cumulatif des effets indésirables signalés suite à l'administration d'un vaccin COVID-19 en Belgique : www.afmps.be

Vous pouvez également contribuer à la **sécurité des vaccins en signalant les effets secondaires** sur le site de l'AFMPS ou par l'intermédiaire de votre médecin traitant/ pharmacien.